



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grâce à « Last Minute », il est encore temps de trouver une place d'apprentissage

Il n'est pas trop tard pour trouver une place d'apprentissage. C'est le sens de l'action « Contrats d'apprentissage - Last Minute », que le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) soutient pour la sixième année consécutive. Un cahier spécial publié mardi 26 juin par « 24 heures » donne une visibilité à près de 200 places d'apprentissage toujours disponibles. Dans le canton de Vaud, quelque 1000 places n'ont pas encore trouvé preneur à l'orée de l'été.

Le DFJC veille à ce que tous les jeunes du canton de Vaud réussissent le passage de la fin de la scolarité obligatoire à la vie professionnelle. Sa responsabilité est de garantir une offre diversifiée de filières de formation de qualité, puis de bien les faire connaître. C'est dans cet esprit qu'il soutient diverses actions comme la Bourse des places d'apprentissage, la Nuit de l'apprentissage ou encore le Salon des métiers et de la formation. Le DFJC soutient aussi

la campagne « Last Minute », dont l'utilité n'est plus à démontrer. À la veille de l'été, cette action contribue à donner de la visibilité aux places d'apprentissage encore disponibles.

Outre la diffusion du cahier annonçant une série de places à repourvoir, le DFJC ouvre une ligne de téléphone gratuite - 0800 634 260. Cette permanence répond à toutes les questions que pourraient se poser les jeunes et leurs parents, mais aussi les employeurs intéressés par la signature d'un contrat ces prochaines semaines. Un site internet,

www.vd.ch/last-minute, réunit aussi une série d'informations utiles.

« La voie professionnelle, en Suisse, offre de belles perspectives », souligne la cheffe du DFJC, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle. Alliant formation pratique en entreprise et cours théoriques en école professionnelle, elle est un modèle efficace d'entrée dans la vie active. Le Conseil d'Etat s'est fixé comme objectif de valoriser la formation par l'apprentissage durant la législature 2017-2022 par différentes actions comme l'augmentation du nombre de places, le soutien accru aux apprentis en difficulté ou encore le soutien au regroupement d'entreprises formatrices.

Lausanne, le 26 juin 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Jean-Pierre Delacrétaz, chef de la division Apprentissage, Direction générale de l'enseignement postobligatoire

DFJC, Eugénie Sayad, directrice, Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)